

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2020**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 20  
Présents : 17  
Pouvoirs : 1  
Votants : 18

Date de convocation du Bureau Communautaire :

Le 01/10/2020

Le 8 octobre 2020, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absent excusé : Michèle NUGUET (Pouvoir David POMMIER), Pierre PERNET, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Gérard PORRETTI.

**OBJET : TOURISME - Demande de subventions – Voie Bleue – Etude jalonnement et signalétique**

M. Patrick NABETH, Vice-président en charge des bords de Saône et du suivi du projet de la « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo » informe le Bureau que les études de maîtrise d'œuvre pour le projet d'estacade et pour les travaux du chemin de halage sont en cours. Il indique que l'objectif est de pouvoir démarrer les travaux de l'estacade et de réfection du chemin de halage dès le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Il précise que l'itinéraire « la Voie Bleue » doit également faire l'objet d'une signalétique adaptée. Une charte de signalisation a été élaborée par le comité d'itinéraire de la Véloroute et elle s'impose désormais à tous. Cependant, il importe au préalable de définir sur le secteur Mâcon – Massieux tous les secteurs nécessitant une signalétique de l'itinéraire, des Relais Informations Services, des indications concernant les rabattements en direction des gares et les rabattements de la route départementale en direction de l'itinéraire.

C'est pourquoi, il est nécessaire au préalable d'établir un schéma de signalétique et de jalonnement.

Afin d'être cohérent, ce schéma sera réalisé via un groupement de commande avec les partenaires suivants :

- Communauté de communes Dombes Saône Vallée,
- Communauté de communes de la Veyle,
- Communauté de commune Saône Beaujolais,
- Communauté d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône,
- Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

Le Coordonnateur de ce groupement de commande sera la Communauté de communes Dombes Saône Vallée qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

M. Patrick NABETH indique que cette étude peut bénéficier d'une aide financière du Département de l'Ain au titre de la Mobilité durable et du Plan vélo et de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Plan Rhône.

Il présente au Bureau le plan de financement prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour l'étude de signalétique et de jalonnement dans le cadre du projet de la V50 « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo », comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
Cout estimé	40 000 €	Région AURA	12 000 €	30 %
		Département Ain	9 600 €	24 %
		Reste à charge de la CCDSV et du Groupement	18 400 €	46 %
<b>Total HT</b>	<b>40 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>40 000 €</b>	<b>100 %</b>

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières de la Région Auvergne - Rhône Alpes et du Département de l'Ain ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président ou son Représentant pour effectuer toutes les démarches auprès des collectivités et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits en dépenses et en recettes au BP 2020 et suivants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

12 OCT. 2020

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201008-2020B29-TO

Affichage le :

12 OCT. 2020

A Trévoux, le 08/10/2020

Le Président,  
Marc PECHOUX

